

# GRAND CONSEIL NEUCHATELOIS

---

DFS

**Numéro:** 13.361

**Date:** 30 septembre 2013, 05h46

**Type de proposition:** Question

**Auteur-e-s:** Jean-Charles Legrix

**Titre:** Déclarations manquantes au service des contributions

Au mois de mai 2013, le service cantonal neuchâtelois des contributions avait annoncé avoir "égaré" entre 300 et 500 déclarations d'impôts et nous disait que des recherches étaient effectuées au sein du service pour savoir s'il s'agissait d'un acte de négligence ou de malveillance. Le 4 juin 2013, on nous annonçait qu'une plainte pénale contre inconnu était déposée. Nous souhaitons poser les questions suivantes au Conseil d'Etat, soit:

- A-t-on trouvé qui est responsable de ces disparitions?
- Qu'en est-il de la plainte pénale déposée, le Conseil d'Etat a-t-il des nouvelles?
- A-t-on indemnisé les personnes qui ont dû refaire ou redonner leurs déclarations d'impôts et si oui de quelle façon ont-elles été indemnisées et pour quel montant?

*Signataire-s*

LEGRIX	Jean-Charles
CHANTRAINE	Hughes
WILLENER	Walter
SCHAFROTH	Marc
STEUDLER	Adrien